

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Mende
CUBIERES - COMMUNE

Séance du jeudi 29 janvier 2026

Délibération N° DE_007_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	9	9
Date de la convocation : 22/01/2026		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-neuf janvier deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie de Cubières), sous la présidence de Stéphane MASSADOR.

Présents : Stéphane MASSADOR, Christian LAURENT, Pierre BARGETON, Joël FOLCHER, Valérie RIBIERE, Joël COULET, Martine REBOUL, Bruno FLOURET, Julien N'DIAYE

Représentés :

Absents et Excusés : Claude ROCHER

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Martine REBOUL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Participation au transports scolaire 2024-2025

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée indiquant que les mesures mises en place lors de l'année scolaire précédente étaient maintenues pour 2024/2025 ; les communes dans lesquelles sont domiciliés les élèves empruntant des transports scolaires journaliers et relevant de l'enseignement primaire devront participer au financement du ramassage.

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur la continuation de ce système qui se traduit par le paiement d'une participation égale à 20% du coût moyen départemental d'un élève transporté (3350€ pour l'année scolaire 2024/2025) soit 670€ multipliés par le nombre d'enfants transportés domiciliés dans la commune.


Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Approuve cette décision et en conséquence, accepte de voter la quote-part communale de 4 690€ (soit 7 élèves * 670€),
- Autorise le Maire à signer les pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

DE_007_2026

Stéphan MASSADOR
Président de séance

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Martine REBOUL
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'M' followed by a series of connected, cursive letters.